

CONCOURS INTERNE ET 3^{ÈME} CONCOURS DE RÉDACTEUR TERRITORIAL

SESSION 2021

ÉPREUVE DE NOTE

ÉPREUVE D'ADMISSIBILITÉ :

Rédaction d'une note à partir des éléments d'un dossier portant sur l'un des domaines suivants, au choix du candidat lors de son inscription :

- a) Les finances, les budgets et l'intervention économique des collectivités territoriales ;**
- b) Le droit public en relation avec les missions des collectivités territoriales ;**
- c) L'action sanitaire et sociale des collectivités territoriales ;**
- d) Le droit civil en relation avec les missions des collectivités territoriales.**

Durée : 3 heures
Coefficient : 1

DOMAINE : DROIT CIVIL EN RELATION AVEC LES MISSIONS DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET :

- Vous ne devez faire apparaître aucun signe distinctif dans votre copie, ni votre nom ou un nom fictif, ni initiales, ni votre numéro de convocation, ni le nom de votre collectivité employeur, de la commune où vous résidez ou du lieu de la salle d'examen où vous composez, ni nom de collectivité fictif non indiqué dans le sujet, ni signature ou paraphé.
- Sauf consignes particulières figurant dans le sujet, vous devez impérativement utiliser une seule et même couleur non effaçable pour écrire et/ou souligner. Seule l'encre noire ou l'encre bleue est autorisée. L'utilisation de plus d'une couleur, d'une couleur non autorisée, d'un surlieur pourra être considérée comme un signe distinctif.
- Le non-respect des règles ci-dessus peut entraîner l'annulation de la copie par le jury.
- Les feuilles de brouillon ne seront en aucun cas prises en compte.

Ce sujet comprend 21 pages.

**Il appartient au candidat de vérifier que le document comprend
le nombre de pages indiqué.
S'il est incomplet, en avertir le surveillant.**

Vous êtes rédacteur territorial au service État civil de la commune d'Admiville. Votre directrice générale des services vous demande de rédiger à son attention, exclusivement à l'aide des documents joints, une note sur l'évolution de la filiation en France.

Liste des documents :

- Document 1 :** « L'État civil » (extraits) - *collectivites-locales.gouv.fr* - consulté en mars 2021 - 1 page
- Document 2 :** Reconnaissance d'un enfant (couple non marié) - *service-public.fr* - consulté en mars 2021 - 1 page
- Document 3 :** « Volonté et filiation, la confusion des genres » (extrait) - F. Rouvière - *RTD Civ* - 2019 - 2 pages
- Document 4 :** Articles 310 et suivants du Code civil (extraits) - *legifrance.gouv.fr* - 3 pages
- Document 5 :** « PMA, les trois options du gouvernement pour réformer la filiation » - *lacroix.fr* - 12 juin 2019 - 1 page
- Document 6 :** « Vent de critiques contre la loi sur l'adoption » - A. Leclair - *lefigaro.fr* - 1^{er} décembre 2020 - 1 page
- Document 7 :** « Projet de loi relatif à la bioéthique » - *vie-publique.fr* - 2 juillet 2021 - 2 pages
- Document 8 :** « Le "droit à l'enfant" et la filiation en France et dans le monde » (extrait) - Rapport final - C. Brunetti-Pons - *gip-recherche-justice.fr* - 5 janvier 2017 - 5 pages
- Document 9 :** « Etablissement de la filiation par possession d'état » (extrait) - *service-public.fr* - consulté en février 2021 - 2 pages
- Document 10 :** « Adoption simple et adoption plénière : quelles différences ? » - *demarches.interieur.gouv.fr* - consulté en mars 2021 - 1 page

Documents reproduits avec l'autorisation du C.F.C.

Certains documents peuvent comporter des renvois à des notes ou à des documents non fournis car non indispensables à la compréhension du sujet.